



De Troyes à Béthune, les imprudences répétées du juge Pichoff

S'abonner au Monde - 15 € / mois

Article paru dans l'édition du 23.02.11

Le magistrat, mis en examen pour « corruption passive », a été incarcéré à Paris fin janvier



Déjà, au coeur des années 1990, quand il garait son coupé Mercedes dernier cri devant le tribunal de grande instance de Troyes, Pierre Pichoff suscitait des réflexions peu amènes. Lâchées dans son dos, naturellement. Mais il était alors vice-président du tribunal, et se fichait des commérages. Toujours un mot gentil, une remarque amicale. Malgré son départ précipité de l'Aube, en 1997, il y avait laissé de bons souvenirs, sur le plan humain, au moins.

À la nouvelle de l'incarcération de Pierre Pichoff, fin janvier, une greffière en place depuis longtemps à Troyes s'est donc désespérée, devant témoins : « Ça y est, il a recommencé. » Il semble bien qu'effectivement, le juge Pichoff ait fauté, à nouveau. Depuis sa mise en examen pour « corruption passive, escroquerie et trafic d'influence », le magistrat dort à la prison de la Santé, à Paris, dans le quartier réservé aux personnalités. Une nouvelle fois, ses besoins d'argent - PMU, jeux divers... - l'ont trahi. « Une pomme pourrie sur un arbre sain », décrit Guy Sapata, le patron de la PJ lilloise.

Que lui reproche-t-on ? D'avoir monnayé quelques-unes de ses décisions, au tribunal de Béthune, où il était simple juge, affecté aux audiences correctionnelles. Là-bas, il s'était pourtant refait une vie. Une jolie maison, une compagne avocate. Il avait trouvé le moyen de s'insérer dans le paysage, s'était confectionné l'image d'un magistrat à visage humain, dénonçant même dans la presse locale « les failles du système », plaignant ces pauvres gens qu'il voyait défiler en comparution immédiate : « Quelquefois, disait-il, ils ne sont pas dégrisés, ils sentent mauvais. »

Ses ennuis ont commencé à l'automne 2010. Deux lettres anonymes parviennent aux policiers de Béthune. On y dénonce le comportement d'un juge local. Pierre Pichoff est vite suspecté. Une discrète enquête interne est ordonnée, dépaycée à Lille, où la police judiciaire est saisie, dans le cadre d'une information judiciaire ouverte le 11 janvier. Pierre Pichoff est interpellé, il reste muet devant les juges. « Ce sont les pratiques d'un homme seul, il n'y a pas de réseau, affirme le procureur de Lille, Frédéric Fèvre. Il était étranglé, couvert de dettes, il a dérapé. Les faits sont caractérisés. » Les enquêteurs ont épiluché toutes les décisions prises par le magistrat. Seules quelques-unes retiennent leur attention. Pour eux, pas de doute : en échange de quelques milliers d'euros, le juge Pichoff s'est laissé attendrir par le cas de plusieurs justiciables. « Quand on a goûté au miel, lance M. Sapata, on recommence... »

En effet, dans l'Aube, son comportement lui avait déjà valu une sanction disciplinaire. Arrivé dans la région en 1982, il avait d'abord écumé les tribunaux d'instance. Avant d'être nommé à Troyes. Son pot de départ est resté dans toutes les mémoires, là-bas : il s'était fait photographe devant quelques bonnes bouteilles de champagne, dépourvues d'étiquettes. Ça ne se fait pas, dans la région. Avec sa superbe villa, sa piscine, ses belles voitures, il menait grand train. Une rapide enquête interne avait permis de le confondre.

Il s'était ainsi acoquiné avec un garagiste du cru, qui lui avait prêté une voiture à l'oeil, et lui avait même fait cadeau de la TVA, 64 287 francs, qu'il n'avait finalement acquittée que sur l'ordre de l'institution judiciaire. En échange, le garagiste compréhensif avait été nommé expert près les tribunaux - poste rémunéré - à sept reprises, de 1993 à 1995.

Pierre Pichoff n'avait pas hésité, non plus, à participer à 16 reprises au jugement d'affaires dans lesquelles sa propre épouse avait été nommée enquêtrice sociale. Sans parler de ces transactions, à l'occasion du rachat de parcelles de vignes, où il pouvait tout à la fois conseiller l'acheteur et statuer sur la demande de résiliation de bail. La chancellerie finit par lui faire grief, en 1995, de « porter atteinte à la crédibilité de l'institution judiciaire ».

Pierre Pichoff est dégradé, puis finalement muté à Béthune. Où ses ennuis financiers ont fini par le rattraper. « Peut-être a-t-il eu des comportements imprudents, estime son avocat, Me Bruno Dubout. Mais ce n'est pas le juge pourri que certains veulent présenter, et je ne pense pas que l'on puisse dire que ses décisions ont été prises

Vous êtes abonnés

Classez cette archive, vous pourrez ainsi la consulter facilement pendant toute la durée de votre abonnement.

Placez cette archive dans votre classeur personnel

sous influence. »

Les enquêteurs assurent disposer d'arguments sérieux. Plusieurs personnes, qui auraient pu jouer le rôle d'intermédiaires, ont impliqué M. Pichoff. L'ancien maire d'Hénin-Beaumont, Gérard Dalongeville, poursuivi dans une affaire financière qui aurait pu le mener devant l'audience correctionnelle tenue par M. Pichoff, a fait état dans un courrier saisi par les enquêteurs de la possibilité de faire pression sur un magistrat. Pierre Pichoff devrait être entendu à nouveau par les juges. Lui qui, lors d'une audience, en juillet 2010, assénait à un prévenu : « *La justice n'est pas un otage que l'on doit utiliser pour régler des différends personnels...* »



Gérard Davet



[Retournez en haut de la page](#)

Le Monde ABONNEMENTS

Abonnez-vous à partir de
15€

- ▶ Déjà abonné au journal
- ▶ Le journal en kiosque
- ▶ La boutique du Monde
- ▶ Les hôtels du Monde



Actualité : International Europe Politique Société Environnement, Sciences Technologies Culture
Sport : Foot Rugby Tennis Handball Golf Formule 1 Basket Auto-Moto Cyclisme Voile Natation
Pratique : Programme télé Jeux Livres Cinéma Météo Trafic RSS Newsletter Mobile
Voyage : Voyage France Voyage Europe Voyage Afrique Voyage Amériques Voyage Asie Voyage à thème
Réseaux sociaux: Facebook Twitter
Les sites du groupe : Télérama.fr Talents.fr Le Post.fr CourierInternational.com
Monde-Diplomatique.fr Les Rencontres professionnelles *Le Monde* La Société des lecteurs du *Monde*
Le Prix *Le Monde* de la recherche

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui sommes-nous ? | Charte groupe | Index | Aide et contact | Publicité | Abonnements

Journal d'information en ligne, Le Monde.fr offre à ses visiteurs un panorama complet de l'actualité. Découvrez chaque jour toute l'info en direct (de la politique à l'économie en passant par le sport et la météo) sur Le Monde.fr, le site de news leader de la presse française en ligne.